

avec injustice ou dureté et de conduire les peuples avec bonté et presque avec un amour paternel. D'autre part, elle recommande aux citoyens, à l'égard de la puissance légitime, la soumission comme aux représentants de Dieu; elle les unit aux chefs de l'Etat par les liens, non-seulement de l'obéissance, mais du respect et de l'amour, leur interdisant la révolte et toutes les entreprises qui peuvent troubler l'ordre et la tranquillité de l'Etat, et qui, en résumé, donnent occasion de comprimer par des restrictions plus fortes la liberté des citoyens. Nous ne disons rien des services rendus par la religion aux bonnes mœurs et, par les bonnes mœurs, à la liberté même. Un fait prouvé par la raison et que l'histoire confirme, c'est que la liberté, la prospérité et la puissance d'une nation grandissent en proportion de sa moralité."

MARC-ANTOINE.

LA FORME CHRÉTIENNE

— DE —

L'ASSURANCE POPULAIRE

ESSAI SUR LA MUTUALITÉ



LA MUTUALITÉ CATHOLIQUE : SES SECOURS AUX
MALADES.

(Suite.)

Mais le grand argument des anti-décentralisateurs est celui-ci : avec le système de la caisse locale, il peut arriver et il est arrivé déjà que les fonds viennent à manquer dans la "Caisse des malades", par suite d'insuffisance dans le nombre des agrégés locaux, ou bien à cause de maladies trop nombreuses ou trop fréquentes dans une localité particulière, et que des bénéficiaires ayant d'incontestables droits ne puissent obtenir les secours voulus, en temps d'incapacité de travail, après avoir longtemps et fidèlement payé pour s'assurer ces secours. Avec la caisse centrale, les charges, portant sur la masse des associés, sont mieux réparties et l'on ne peut citer un seul cas où des bénéfices légitimes